

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

P R E S S R E L E A S E

7831/87 (Presse 133)

1186th meeting of the Council

- General Affairs -

Brussels, 20 July 1987

President: Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN
 Minister for Foreign Affairs
 of the Kingdom of Denmark

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Leo TINDEMANS Minister for Foreign Relations
Mr Paul DE KEERSMAEKER State Secretary for European Affairs

Denmark:

Mr Uffe ELLEMANN-JENSEN	Minister for Foreign Affairs
Mr Knud-Erik TYGESEN	State Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Greece:

Mr Theodoras PANGALOS Deputy Minister for Foreign Affairs

Spain:

Mr Francisco FERNANDEZ ORDONEZ	Minister for Foreign Affairs
Mr Pedro SOLBES	State Secretary for Relations with the European Communities

France:

Mr Bernard BOSSON Minister with responsibility for European Affairs

Ireland:

Mr Brian LENIHAN	Minister for Foreign Affairs
Mrs Maire GEOGHEGAN-QUINN	Minister of State for European Affairs

Italy:

Mr Francesco CATTANEI	State Secretary for European Affairs
-----------------------	--------------------------------------

Luxembourg:

Mr Jacques F. POOS	Minister for Foreign Affairs
--------------------	------------------------------

Netherlands:

Mr P.R.H.M. VAN DER LINDEN	State Secretary for Foreign Affairs
----------------------------	-------------------------------------

Portugal:

Mr Leonardo MATHIAS	Ambassador, Permanent Representative
---------------------	--------------------------------------

United Kingdom:

Mrs Lynda CHALKER	Minister of State, Foreign and Commonwealth Office
-------------------	--

o

o

Commission:

Mr Jacques DELORS	President
Mr Henning CHRISTOPHERSEN	Vice-President
Mr Willy DE CLERCQ	Member

EEC-UNITED STATES RELATIONS

- COUNCIL CONCLUSIONS ON THE TRADE BILL

- ' The Council,
- took note of the Commission's report on the visit to Washington in early July by Commission Vice-President Mr ANDRIESSEN and Commission Member Mr DE CLERCQ;
 - drew attention to its serious concern at the potential consequences of the Trade Bill not only on bilateral trade relations between the Community and the United States but also on the overall world trade situation and the negotiations which have just begun in the Uruguay Round; in this respect, the Council drew attention to its conclusions of 16 March 1987 that if the United States took unilateral restrictive measures, the Community would have no choice but to respond in accordance with its rights under the GATT;
 - invited the Commission, in close co-operation with Member States, to monitor the situation carefully and agreed to return to this issue in early Autumn.

- COUNCIL CONCLUSIONS ON THE EEC/UNITED STATES PASTA DISPUTE

The Council:

- noted the information given by the Commission regarding recent developments in Washington concerning the pasta dispute;
- drew attention to its conclusions of 22 June and the Community's readiness to continue negotiations with the United Nations with a view to finding a mutually acceptable solution;
- asked the Commission to make every effort, in close co-operation with Member States and in accordance with the principles and mechanisms of the common agricultural policy, to reach a satisfactory settlement of this question as quickly as possible.
- underlined that the latest US request concerning the level of refunds was not an acceptable basis for agreement;
- reaffirmed that the only deadlines to be complied with were those set out in the Agreement between the European Economic Community and the United States of America on Mediterranean preferences, citrus and pasta (*) (the later of (1) US congressional approval of the abovementioned agreement or (2) 1 July 1987);
- agreed that if the United States - in breach of both its commitments undertaken in the context of GATT and the EEC/United States Agreement on Mediterranean preferences, citrus and pasta - decided to take unilateral restrictive measures on imports of pasta products from the European Economic Community, the Community would have no option but to take immediate measures having an equivalent effect on imports of products originating in the United States.

(*) Cf. OJ No L 62, 5.3.1987.

COUNCIL CONCLUSIONS ON COMMUNITY/JAPAN RELATIONS

The Council]

- (1) took note of the report presented by the Commission on the state of relations between the Community and Japan;
- (2) with respect to the sectoral discussions
 - agreed
 - = that the Commission would make a progress report on motor vehicles, cosmetic products and medical equipment before the end of 1987, which should allow time in the intervening period for Japan to take the necessary decisions at political level to satisfy the Community's complementary requests and to implement at the technical level concessions already made;
 - = to invite the Commission to prepare for similar discussions on other sectors, after ensuring that the Community industries were prepared to participate actively in the preparation and pursuit of such negotiations;
 - = that, in the meanwhile, the Commission should put to the Japanese a list of objectives, inviting Japan to set specific dates for the implementation of measures already agreed upon, and inviting them to state by the end of 1987 whether or not they were in a position to act on other requests put to them on behalf of the EC;
 - underlined the importance it attached to the speedy conclusion and implementation of the dispute settlement procedure in the GATT framework concerning wine and alcoholic drinks;
- (3) asked the experts of Member States to assist the Commission in reviewing the other current dossiers, in the light of the recent high-level consultations, with a view to further recommendations on how to proceed.

RELATIONS WITH THE EFTA COUNTRIES

The Council approved the 10th annual report on co-operation with the EFTA countries (July 1986 - June 1987).

The Council welcomed the substantial progress in extending co-operation made during the period, in particular in creating - at the same time as the Community was completing its own internal market - the European Economic Area agreed on by the Luxembourg Conference in April 1984. It drew attention to the importance of creating this economic area.

The Council gave its full support to the guidelines for future co-operation agreed on at the Interlaken meeting between the Commission and EFTA Ministers (May 1987) and to the principles on which co-operation between the Community and EFTA were based.

NEGOTIATIONS UNDER GATT ARTICLE XXIV.6

The Council took note of Commissioner DE CLERCQ's comments on the progress of negotiations under GATT XXIV.6 and shared the view that the whole process should rapidly be brought to a satisfactory conclusion.

MAKING A SUCCESS OF THE SINGLE ACT

The Council agreed on the work programme for the whole of the dossier on Making a Success of the Single Act, prepared by the Presidency and based on page 12 of the conclusions published following the European Council on 29 and 30 June 1987.

AMENDMENT OF THE COUNCIL'S RULES OF PROCEDURE

The Council adopted certain amendments to its rules of procedure as regards putting matters to the vote in Council.

It is thus stipulated in Article 5 that as well as calling vote on his own initiative, the President of the Council must call a vote at the request of a member of the Council or the Commission if a majority of members of the Council are in favour.

To this end, it is stated in Article 2 that the provisional agenda for each meeting sent to the other members of the Council and the Commission at least 14 days before the meeting must also indicate the items on which the Presidency, delegations or the Commission might request a vote.

FRAMEWORK PROGRAMME OF RESEARCH

The Council noted that an agreement had been reached on the Community Framework Programme of technological research and development for the period 1987-1991.

The Council's joint position, to be forwarded to the European Parliament, as the latter has requested a conciliation procedure on the matter, will be adopted at the Budget Council meeting on 23 July.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Customs union and trade policy

The Council adopted in the official languages of the Communities Regulations

- amending Regulations (EEC) No 4043/86, 4022/86 and 3513/86 opening, allocating and providing for the administration of Community tariff quotas for fish and fish fillets originating in Norway and Sweden;
- opening, allocating and providing for the administration of a Community tariff quota for the processing of certain textile products as outward processing traffic in the Community.

The Council also adopted in the official languages of the Communities a Decision authorizing extension or tacit renewal of certain trade agreements concluded between Member States and third countries.



Bruxelles, le 17 juillet 1987.

BIO(87)201 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

433

Préparation Conseil Affaires Générales :

(F. LE BAIL)

Le Conseil Affaires Générales qui débutera lundi à 10 h devrait être un Conseil court puisque le nombre de points à l'ordre du Jour est limité et qu'ils consistent essentiellement en rapport sur l'état des relations avec une série de pays tiers.

Il débutera par la présentation par la présidence du programme de travail pour les prochains mois. Viendront ensuite des rapports sur les relations avec les Etats-Unis, le Japon et l'AELE.

* Relations avec les Etats-Unis :

Mr De Clercq fera rapport de son voyage aux Etats-Unis et en tirera les conclusions tant sur les aspects de législation commerciale que sur les problèmes bilatéraux. Il dira que la visite à Washington a été utile car elle intervenait au moment où le Sénat entamait ses discussions sur le Trade Bill et que même si le Congrès se déterminerait essentiellement sur la base de considérations de politique intérieure, les contacts ont permis de souligner les conséquences qu'entraînerait l'adoption d'une telle législation.

Sur les aspects bilatéraux, il attirera l'attention des Etats membres sur un nombre de problèmes qui risquent d'entraîner de graves tensions entre la Communauté et les Etats-Unis dans les mois à venir. Parmi ceux-ci, Airbus, les problèmes liés à la viande bovine (hormones et abattoirs), les télécommunications sont les plus vraisemblables. Le problème des pâtes ne devrait être que très brièvement évoqué puisque les sanctions qu'avaient annoncées les autorités américaines ne devraient pas être prises avant le 31 juillet.

* Relations avec le Japon :

Le Conseil lors de sa réunion du mois de mars avait demandé à la Commission de lui faire rapport de l'état des relations avec le Japon lors de sa session du mois de juillet. Mr De Clercq dressera le bilan des mesures prises à l'égard du Japon au cours des quatre derniers mois (négociations XXIV:6, élargissement de la législation antidumping, moyens pour éviter un détournement de commerce). Il constatera que malgré certains signes positifs en mai et juin, le déficit de la Communauté avec le Japon n'en a pas moins augmenté de 6,3% au cours des six premiers mois 1987 par rapport à 1986. D'autre part, il est préoccupant de constater qu'alors que les exportations japonaises vers le monde et en particulier les Etats-Unis ont tendance à baisser, elles ont au contraire augmenté vers la Communauté. Les discussions entamées avec les autorités japonaises sur les sujets spécifiques (voitures, produits cosmétiques et équipement médical) ont fait apparaître certains progrès mais encore largement insuffisants. M. De Clercq incitera donc le Conseil à demander au Japon

Mr De Clercq incitera donc le Conseil à demander au Japon d'établir des dates précises pour la mise en oeuvre des concessions déjà faites et un engagement pour les autres demandes faites par la Communauté.

* Relations avec l'AELE :

Il s'agit ici du rapport annuel que le COREPER fait au Conseil sur la coopération avec les pays de l'AELE. Il s'agit d'un inventaire des décisions prises, des accords conclus et des échanges de vues qui ont eu lieu. Le rapport de cette année, mettra l'accent sur la déclaration faite par Mr De Clercq à Interlaken où il avait clairement indiqué les trois principes sur lesquels les relations avec l'AELE devraient être basées (priorité donnée à l'achèvement du marché intérieur, autonomie de décision de la Communauté et nécessité de trouver un équilibre et des obligations dans la coopération CE/AELE).

Sous point "divers", la Présidence informera le Conseil de l'accord intervenu sur le "programme recherche" et Mr De Clercq évoquera brièvement les négociations XXIV:6 avec l'Argentine et le Japon.

Matériel diffusé :

- IP301 - publication de la Commission "Européens, vous avez des droits" - Brochure
IP303 - résumé du discours de Mr De Clercq à la conférence des Journalistes européens/aéricaines à Copenhague + Discours
IP304 - projets de développement en Algérie
IP305 - aide communautaire aux territoires occupés d'ouest Jordanie et de Gaza
IP306 - aide d'urgence en faveur du Chili
IP307 - résumé du discours Andriessen à Copenhague
IP308 - aide d'urgence aux victimes en France (camping)

Amitiés,

C. STATHOPOULOS.



Bruxelles, le 20 juillet 1987.

BIO(87)201 (suite 1 et fin) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

Conseil Affaires Générales :

(F. LE BAIL)

Le Conseil Affaires Générales a conclu ses travaux rapidement dans la matinée de lundi en adoptant des conclusions sur le différend "pâtes" qui oppose la Communauté aux Etats-Unis et sur les relations avec le Japon.

* Relations Communauté/Etats-Unis

A la suite d'un rapport de Mr De Clercq et de Mr Ellemann Jensen, sur leurs voyages respectifs aux Etats-Unis attirant l'attention sur les dangers que présente l'adoption d'une législation protectionniste par le Congrès américain et sur la nécessité de continuer à faire pression sur les autorités américaines, le Conseil s'est plus longuement penché sur le différend sur les "pâtes".

Il l'a fait car Mr De Clercq a informé les Ministres qu'il avait reçu de Mr Yeutter (USTR) une nouvelle proposition demandant une réduction des restitutions de 45 % sur les pâtes et indiquant d'autre part qu'il souhaitait finaliser le problème pour le 2 août faute de quoi les Etats-Unis prendraient des mesures à l'égard de la Communauté.

Mr De Clercq a proposé au Conseil de rejeter cette proposition qui va beaucoup plus loin que ce que peut accepter la Communauté, de réaffirmer que le seul délai existant pour la Communauté est celui indiqué dans l'accord "agrumes" du 10 août 1986 à savoir la date à laquelle le Congrès américain adopterait sa législation sur les agrumes et que tout en continuant à négocier la Communauté se prépare à prendre des mesures au cas où les Etats-Unis prendraient des mesures restrictives unilatérales. Le Conseil a dans ses conclusions totalement suivi la ligne proposée par Mr De Clercq.

* Le Japon

A la suite du rapport fait par la Commission sur l'évolution des relations entre la Communauté et le Japon, le Conseil a adopté des conclusions portant sur les discussions sectorielles et demandant à la Commission de faire un nouveau rapport sur ces discussions avant la fin de 1987 de manière à laisser le temps au Japon de prendre des mesures nécessaires d'ici à cette date, invitant la Commission à préparer des discussions similaires sur d'autres secteurs, demandant aux Japonais de fixer des dates précises pour la mise en oeuvre des concessions déjà faites à la Communauté et de dire pour la fin de 87 s'ils sont ou non en mesure de satisfaire les autres requêtes faites par celle-ci. Le Conseil a également souligné l'importance qu'il attache à une conclusion rapide et à une mise en oeuvre des conclusions du panel du GATT concernant les boissons alcooliques.

* AELE

Il s'agissait de l'adoption du rapport annuel fait par le COREPER au Conseil. Ce rapport a été adopté sans difficulté aucune, chaque intervenant se félicitant de l'état des relations avec l'AELE, des perspectives qu'elles offrent et de l'importance de ce groupe de pays qui constitue le plus grand partenaire commercial de la Communauté et lui pose fort peu de problèmes.

* Maroc

L'élément de surprise de ce Conseil est intervenu en marge de la réunion par la rencontre qui a eu lieu entre le Président danois et le Ministre marocain des Affaires Etrangères. Au cours de sa conférence de presse finale, Mr Uffe Ellemann-Jensen a informé la presse de la remise par Mr Abdelatif FILALI, d'une lettre du Roi du Maroc exprimant le voeu de son pays de renforcer et de développer ses liens avec la Communauté et d'en devenir membre. Le Président danois a indiqué que lui et ses collègues avaient été "heureux" de recevoir cette lettre qui est un signal politique clair de l'orientation européenne que souhaite prendre le Maroc et du souhait des deux parties de continuer à renforcer leurs liens. Il a également indiqué qu'il avait fait part au Ministre marocain des problèmes que posent toute candidature : problèmes inhérents au Traité de Rome et en particulier définition de ce qu'est un pays européen, problèmes pratiques que soulèvent une adhésion du fait de l'acquis communautaire existant que doit absorber tout nouvel Etat membre et des difficultés actuelles de la Communauté. Il a enfin précisé que les Ministres des Douze n'avaient pas au cours du déjeuner discuté de la substance de cette requête qui sera inscrite à l'ordre du jour du Conseil en septembre.

* Iran/Irak :

Le Président danois a également indiqué que le problème franco-iranien avait été discuté et que tous les Etats membres accorderont à la France tout soutien matériel et humanitaire. Il a précisé que la Troïka avait fait une démarche à Téhéran pour demander aux autorités iraniennes le respect de la Convention de Vienne dans cette affaire.

Amitiés,

G. ANOUIL

QA